

**FICHE DE SUIVI  
DES INTENTIONS DE POURSUITE DE  
SCOLARITÉ**  
à l'issue de la  
**CLASSE DE QUATRIÈME**

Cachet de l'établissement

*Ce document est accompagné d'une note d'information en page 2*

**IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

Nom et prénom de l'élève : .....  
 Numéro d'identification de l'élève : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date de naissance : .....  
 Classe : ..... Division : .....  
 LV1 : ..... Option obligatoire  LV2 : ..... Option latin : oui  non   
 Adresse du représentant légal : ..... Ville : .....  
 Code postal : ..... N° de Tél. : .....

**1<sup>er</sup> SEMESTRE ou 2<sup>e</sup> TRIMESTRE****DEMANDE DU REPRÉSENTANT LÉGAL**

**Nous souhaiterions pour la rentrée prochaine une poursuite de scolarité en :**  
 (Cochez la case de votre choix)

 3<sup>e</sup> générale 3<sup>e</sup> prépa-métiers

Date et signature du ou des représentant(s) légal(aux) :

À remettre à l'établissement pour le :

**OBSERVATIONS DU CONSEIL DE CLASSE**

.....  
 .....  
 .....  
 La quatrième n'étant pas un palier d'orientation, cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.

Date et signature du principal :

**2<sup>e</sup> SEMESTRE ou 3<sup>e</sup> TRIMESTRE****DEMANDE DU REPRÉSENTANT LÉGAL**

**Nous demandons pour la rentrée prochaine une poursuite de scolarité en :**  
 (Cochez la case de votre choix)

 3<sup>e</sup> générale 3<sup>e</sup> prépa-métiers

Date et signature du ou des représentant(s) légal(aux) :

À remettre à l'établissement pour le :

**OBSERVATIONS DU CONSEIL DE CLASSE SUR LE CHOIX DU REPRÉSENTANT LEGAL**

.....  
 .....  
 .....  
 La quatrième n'étant pas un palier d'orientation, cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.

Date et signature du principal :

# Poursuite de scolarité à l'issue de la classe de 4<sup>e</sup>

## Notice aux représentants légaux

Votre enfant est actuellement **en classe de quatrième**.

Cette fiche de suivi vous permet de formuler vos demandes pour la suite de scolarité de votre enfant après la classe de 4<sup>e</sup> et permettre à l'établissement de vous communiquer, en retour, ses recommandations.

### **LES CHOIX POSSIBLES APRÈS LA QUATRIÈME**

Le représentant légal choisit le type de classe de troisième <sup>1</sup> :

#### ► **3<sup>e</sup> générale**

La 3<sup>e</sup> générale permet aussi bien une orientation vers la voie générale et technologique que vers la voie professionnelle, en fonction du projet de votre enfant.

#### ► **3<sup>e</sup> prépa-métiers**

Cette classe s'adresse à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage. Comme en 3<sup>e</sup> générale, les enseignements visent l'acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>2</sup>.

Le choix du type de 3<sup>e</sup> appartient au représentant légal. Pour être admis dans les classes de **3<sup>e</sup> prépa-métiers**, vous devrez renseigner un dossier spécifique au troisième trimestre afin qu'il puisse être examiné. La décision **d'admission** est prononcée par le directeur académique des services de l'éducation nationale.

### **Conseil et accompagnement**

Le **professeur principal** de la classe votre enfant, le chef d'établissement ou son adjoint, le conseiller principal d'éducation (CPE), le **psychologue de l'éducation nationale** (Psy-EN) sont à vos côtés pour répondre à vos questions tout au long de la procédure d'orientation.

<sup>1</sup> Décret n° 2019-176 du 7-3-2019 relatif à la classe de troisième dite « prépa-métiers »